RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION& DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

DIRECTION DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESIONNELLE

Création d'une pépinière arboricole

AGR08Q

DECEMBRE 2022

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. PROFIL PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION

I. PRESENTATION DE LA QUALIFICATION

- **Branche professionnelle** : AGRICULTURE « AGR »
- **Dénomination de la qualification** : création d'une pépinière arboricole
- **Définition de la qualification :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en création d'une pépinière arboricole d'exécuter l'ensemble des opérations liées a la création d'une pépinière arboricole

- **Taches professionnelles :**

 Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en « création d'une pépinière arboricole » est chargé de

 - Conduire une pépinière arboricole
 - Utiliser et maintenir le matériel arboricole
 - Améliorer les potentialités du sol

II. CONDITIONS DE TRAVAIL :

- **Caractéristiques physiques :**
 - **Éclairage :** Naturel sur le terrain ;
 - **Température et humidité sur le terrain** : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables ;
 - **Poussière** : Poussières du lieu de travail ;
- **Risques et Maladies professionnelles :**
 - Risques liés aux équipements de travail
- **Travail seul ou en équipe** : seul ou avec l'équipe
- **Contacts sociaux** : Relations fonctionnelles avec des clients et d'autres partenaires économiques.

III. EXIGENCES DE LA QUALIFICATION :

- **Exigences physiques :**
 - Avoir une bonne condition physique
- **Exigences Intellectuelles :**
 - Avoir un bon sens d'application
 - Esprit d'organisation.
- **Contre-indication :**
 - Présenter d'allergie aux fleurs ;
 - Présenter d'allergie aux poussières et odeurs.

IV. RESPONSABILITES :

- **Responsabilités matérielles et personnelles :**
 - Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en création d'une pépinière arboricole est responsable de son équipe, des outils et des matériels de son entreprise ;
- **Responsabilités morales :**
 - Rigueur, et soin dans son travail ;
 - Respecter et appliquer les normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
 - Sens de l'organisation
- **Responsabilité décisionnelle :**
 - Le titulaire du certificat de qualification professionnelle en création d'une pépinière arboricole doit être capable de prendre les décisions favorisant la rentabilité de son entreprise ;
- **Responsabilité en matière de sécurité :**
 - Veiller sur la sécurité sur soi, sur les autres et sur l'outillage, équipements et matériels.
- **Responsabilité environnementale :**
 - Veuillez à l'impact de son activité sur l'environnement

V. FORMATION :

- **Conditions d'admission :**
 - Participant(e)s ayant un âge minimum de 18 ans
- **Durée de la formation :**
 - 03 mois à raison de 240 Heures Pédagogiques
- **Sanction de la formation :**
 - Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

VI. VI-DEBOUCHES

Le titulaire du certificat de qualification professionnelle création d'une pépinière arboricole exerce son métier dans les exploitations agricoles et les pépinières arboricoles

2. COMPETENCES LIEES A LA QUALIFICATION

Tableau représentatif des compétences nécessaires à la qualification

Compétences professionnelles	
01	Conduite d'une pépinière arboricole
02	Utilisation et maintenance du matériel arboricole
04	Hygiène, sécurité et environnement

3. CONTENUS DE LA FORMATION

Structure de la formation

Intitulé de la Qualification: Entrepreneur en Gestion des Déchets

Durée : 240H

Code	Désignation des modules	Durée
MQ1	Conduire ’une pépinière arboricole	**120 H**
MQ2	Utiliser et maintenir le matériel arboricole	**80H**
MC1	Appliquer les normes d’hygiène, sécurité et environnement	**40 H**

Répartition trimestrielle /semestrielle des modules

Intitulés des modules	Durée de la formation			
	Cours	TP	Total hebdo	Total
MQ1	04	04	08	120 H
MQ2	06	02	08	80 H
MC1	02	02	04	40 H
TOTAUX	12	08	20 heures	240 heures

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Conduire une pépinière arboricole

Code : MQ1

Durée : 120 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable de réaliser le montage de l'abri et d'effectuer les différentes opérations de multiplication (semis, multiplication végétative)

Conditions d'évaluation :

A partir :
- Document spécifique
- Fiche technique

A l'aide :

- Matière végétale (semence, porte-greffe, greffon, bourgeon).
- Substrats
- Documentation appropriée
- Solutions de trempage, tamis.
- Greffoir, sécateur, bacs, pots de semis, arrosoirs, raphia, asperseur.
- Serres et accessoires

Critères généraux de performance :
- Montage correct de l'abri
- Production de plants sains
- Exécution correcte des opérations de multiplication
- Choix sélectif du mode de multiplication

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Installer une pépinière arboricole • Préparer et désinfecter le substrat • Préparer les graines à la mise en Culture • Réaliser le semis et effectuer le suivi • Exécuter les différentes méthodes de multiplication végétative • Entretenir les plants	• Respect de la procédure de montage • Respect des normes de la pépinière • Respect des étapes de préparation des graines à la germination • Obtention d'un taux de germination élevé • Respect de la densité de semis	• Normes d'installation de la pépinière arboricole • Procédure d'installation d'une pépinière arboricole • Les différents types de substrats • Les différents types de désinfectants • Les différentes techniques de désinfection • Les périodes et modes de semis • Les techniques de la multiplication végétative :Bouturage, marcottage, greffage, drageonnage, clonage, • désherbage, traitement phytosanitaire, irrigation, fertilisation • Façons culturales

- .

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module : Utiliser et maintenir le matériel arboricole

Code : MQ2

Durée : 80 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

L'issue de ce module Le stagiaire doit être capable d'utiliser et de maintenir le matériel arboricole

Conditions d'évaluation :

- **A l'aide :**
 Matériel arboricole, huile, graisse, acide eau, caisse à outil
- **A partir :**
 Document technique, guides spécifiques manuels d'utilisation,

Critères généraux de performance :

-Justesse de réglage du matériel
- Efficacité dans l'exécution des différentes opérations d'épandage et/ou pulvérisation
- Choix correcte du matériel
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Choisir le matériel arboricole • Effectuer des réparations simples • Stocker le matériel	- Choix adéquat du matériel arboricole - Entretien selon les normes - choix adéquat du lieu de stockage - Stockage du matériel selon les normes	• Matériels arboricoles • Planning d'utilisation du matériel • Réparations simples • Les principes de base de fonctionnement des outils, machines, matériels et équipements utilisés en arboriculture • Le carnet de bord de matériel • normes de stockage

FICHE DE PRESENTATION DES MODULES

Module Hygiène, sécurité et environnement

Code : MC1

Durée : 40 H

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'appliquer les notions d'hygiène, sécurité et environnement

Conditions d'évaluation :

A l'aide :

A partir :

- Consignes
- Normes d'hygiène et de sécurité
- Normes de protection de l'enviro

Critères généraux de performance :

- Application correcte des principes d'hygiène, de sécurité et d'environnement

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Eléments contenus
• Appliquer les règles d'hygiène et sécurité et environnement adaptée à la pratique professionnelle • Appliquer les aptitudes technico-Fonctionnelles • Appliquer les aptitudes liées à la stimulation de l'action	- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement - Adoption des comportements professionnels adéquats -Détermination exacte du montage de projet et Business Plan -Identification correcte de développement de la stratégie commerciale et de marketing -Identification correcte des principales fonctions de la gestion des ressources humaine -Identification correcte des éléments juridiques liés à l'entrepreneuriat en déchet -Identification correcte de la planification des activités dans le temps/ espace à court, moyen et long termes -Détermination correcte des outils de la gestion des émotions - Identification correcte de la carte de route de l'entrepreneur	• Le cadre réglementaire de l'hygiène et de la sécurité et environnement au travail et les principes généraux de la prévention. • Risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention • Mesures et moyens de protection individuelle et collective • Les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité et de l'environnement au travail : Les positions des différentes parties du corps pour une bonne préhension de la charge • Apport de solutions opérationnelles à travers des exercices pratiques sur poste de travail ▪ Montage de projet et Business Plan ▪ Développement de la stratégie commerciale et de marketing • Les principales fonctions de la Gestion des Ressources Humaine • Les éléments juridiques liés à l'entrepreneuriat en déchet • Les différentes formes juridiques d'une entreprise • La forme juridique adéquate à l'entreprise • Planification des activités dans le temps/ espace à court, moyen et long termes • Prise de conscience l'importance de la planification • Une planification à court termes (après la formation), à moyen termes et à long termes • La place des croyances limitâtes ▪ Les outils de la gestion des émotions : stress, peur …et